

# Les nouvelles technologies au service de l'amélioration

*La division des systèmes d'information appuie le mandat du Barreau en fournissant des applications d'entreprise et de la technologie qui permettent à l'organisation de fonctionner efficacement.*

La division est responsable de gérer les systèmes de l'entreprise, l'infrastructure des ordinateurs, les réseaux de communication, les sites web et les bases de données du Barreau. Pour servir le mandat du Barreau, il est essentiel que notre infrastructure technique soit soutenue par des applications de pointe. Cette année, nous avons renouvelé notre stratégie autour de quatre foyers majeurs :

- Informatique écologique et réduction de papier, grâce au projet Evergreen et à un nombre plus élevé de rapports en ligne
- Meilleur accès d'utilisateur pour augmenter l'efficacité du personnel
- Modernisation des vieilles applications pour assurer qu'elles continuent de bien fonctionner
- Renforcement de la sécurité pour assurer la protection des renseignements confidentiels.

## ***Nouveaux systèmes et améliorations majeures***

Dans le but d'exploiter au maximum l'espace de travail du Barreau, nous avons mis à niveau notre infrastructure technique pour faciliter le travail à distance afin de permettre au personnel de travailler de leur domicile ou d'ailleurs. Le projet de portail des membres est maintenant bien engagé et, dès la mi-2010, permettra aux avocats et aux parajuristes d'avoir accès à leurs dossiers de renseignements personnels pour les mettre à jour en envoyant le formulaire de changement d'information en ligne. Ce projet est le point culminant d'années de discussion et de planification, et représente une nouvelle façon dynamique de livrer les services du Barreau.

Les systèmes essentiels ont été grandement améliorés par l'introduction de iLAWS, un nouveau système de gestion des étudiants en droit par le Processus d'accès à la profession, depuis la première demande jusqu'aux examens, aux stages et à l'assermentation. Le registre de stages a été mis en œuvre en juin.

Nous continuons de rafraîchir notre infrastructure technologique. L'équipement de gestion du site de reprise après sinistre a été mis à niveau pour

remplacer la vieille technologie qui ne convenait plus à nos besoins croissants. Nous sommes en train de mettre en œuvre une stratégie de représentation virtuelle des serveurs afin d'en améliorer la capacité et la flexibilité, tout en réduisant le nombre de serveurs physiques, pour exploiter au maximum l'espace et réduire la consommation d'énergie.

## ***Dépôt électronique des déclarations annuelles des avocat(e)s et des parajuristes***

Dans le cadre de notre engagement à réduire le papier, nous avons réussi à mettre en œuvre un système de dépôt électronique des déclarations annuelles des avocats et des parajuristes. Les avocats et avocates avaient le choix de faire leur déclaration par voie électronique depuis plusieurs années, et l'an dernier, plus de 70 pour cent de toutes les déclarations ont été déposées de cette façon. Les avocats et les parajuristes titulaires de permis ont reçu des courriels contenant des liens vers nos pages de déclaration virtuelle pour les encourager à se pourvoir de cette option écologique.

## ***Projet Evergreen***

Nous avons poursuivi la mise en place du projet Evergreen, un programme visant à remplacer graduellement les postes, les ordinateurs portatifs et les serveurs par des modèles plus écoénergétiques, réduisant ainsi les coûts globaux de l'organisation. Grâce à notre politique de recyclage et de disposition, le Barreau a donné ses vieux ordinateurs à des organismes de charité lorsque possible ou en a disposé autrement tout en respectant l'environnement.

## ***Observation de la réglementation***

Les services d'information ont pris un rôle de leadership pour veiller à ce que le Barreau observe la réglementation actuelle à l'égard de nos méthodes de paiement par carte de crédit ou de débit; de la norme d'accessibilité de l'information et des communications en application de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*; et la mise en œuvre de la prochaine taxe de vente harmonisée.

## ***Développement du site web***

Les services d'information mènent une équipe trans-organisationnelle dans la sélection d'un nouveau système de gestion du contenu web, dont la mise en œuvre devrait avoir lieu en 2010. Nous aurons par la suite une plus grande capacité à livrer davantage de contenu et de nouvelles façons de naviguer dans nos sites web publics.